

La place de l'éducation au développement et à la solidarité internationale dans les programmes scolaires : son évolution, les freins, les leviers, les enjeux



Les actes de la Journée Educasol du 23 mars 2011

Objectifs de la journée :

- Se rencontrer et échanger pour partager un état des lieux, inscrit dans une approche historique, et pour dessiner des pistes de travail collectives.
- Prendre du recul et de la hauteur - un nombre important de membres d'Educasol étant investi depuis longtemps dans le milieu scolaire.
- Mutualiser des démarches qui permettent d'intégrer durablement l'ead-si dans le milieu scolaire, par le biais des programmes scolaires et au-delà.
- Mieux comprendre le fonctionnement et les tensions qui traversent les acteurs du milieu scolaires à partir de témoignage de l'intérieur.
- Définir sur cette thématique des pistes d'expertise et de plaidoyer pour le prochain triennal d'Educasol

Plan des Actes

Éléments de cadrage sur les enjeux institutionnels et pédagogiques

Historique des relations entre associations et acteurs institutionnels de l'Education nationale.

Roland Biache (Délégué Général Solidarité Laïque)p.2

Pertinence de la question du lien entre programmes scolaires et « éducation... à » (la citoyenneté, au changement...), enjeux, limites, et proposition de dépassement.

Patrice Bride (Rédacteur en chef chargé de la revue du CRAP « Cahiers Pédagogiques »)p.3

Temps de débat

La place de l'ead-si dans l'enseignement agricole, son évolution

Yann Raineau (Adjoint au chef du BRECI –Bureau de relations européennes et de la coopération internationale- Direction générale de l'enseignement et de la recherche).....p.5

Echanges en groupes sur les débats actuels qui traversent l'Ecole et leurs interférences sur la place de l'éducation à la citoyenneté dans l'école.....p.7

A partir d'échanges autour des pratiques déterminer les champs d'expertise des associations et les perspectives de mobilisations pour les acteurs de l'ead-si

Accompagner un projet d'éducation à la solidarité internationale auprès des futurs enseignants

Joël Chanoir (Délégué départemental de Solidarité Laïque, Proviseur adjoint de lycée, membre des Céméa).....p.8

Coordonner un échange de pratiques entre enseignants savoyards et sénégalais sur la thématique de l'éducation à l'environnement.

Marion Ducasse (Pays de Savoie Solidaires)p.9

Mettre à disposition des enseignants un espace internet dédié à l'ead-si en lien avec les programmes scolaires

Lucile Mouquod (Recidev).....p.9

Travaux de groupes

Restitution des travaux de groupe et débat sur les champs d'expertise et les pistes de mobilisation pertinentes.....

.....p.10

Historique des relations entre associations et Ministère de l'Éducation nationale sur le champ de l'ead-si.

Roland Biache :

Délégué général de Solidarité Laïque

L'école n'est pas un espace clôt contrairement à ce que l'on entend trop souvent. Elle se situe dans un contexte local, national, européen et international. Elle a de longue date menée des actions d'ouverture à son environnement, plus ou moins encouragée, selon les périodes, par l'institution, principalement le Ministère de l'éducation nationale, mais également celui de l'agriculture.

Pour retracer un bref historique des relations entre école, ministère de l'Éducation Nationale et associations sur le champ de l'ead – si, il est utile, me semble-t-il, de remonter rapidement aux origines de la prise en compte de l'ead-si au niveau international.

L'Éducation au Développement (EaD) et à la solidarité internationale (EAD SI) apparaît vers la fin la seconde guerre mondiale, dès 1944. L'objectif est clair : « travailler sur les esprits des hommes » ; puisqu'il y naît la guerre, on doit pouvoir y faire germer « la compréhension internationale pour la Paix et la coopération ». C'est dans le prolongement, la création de l'UNESCO et en 1948, l'O.N.U. produit la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH), texte fondateur pour favoriser l'émergence de cette culture de la paix.

Une série de conférences internationales va par la suite développer les contenus avec une influence marquée des approches anglaises et de pays de l'Europe du Nord (révision des manuels scolaires, lancement du système des écoles associées...).

A partir des années 60, l'UNICEF (Agence de l'ONU pour l'éducation) est mandatée pour porter l'information auprès de l'opinion publique dans la perspective d'accompagner les mouvements de décolonisation, de définir l'Aide au Développement, et le mal-développement. L'éducation au développement porte sur l'information (la question des sondages, déjà) et sur la sensibilisation de l'opinion publique. Un rapport de l'UNICEF en 1973 lance le chantier de l'EADSI pour « changer les mentalités et les comportements ».

La période de la décolonisation voit l'émergence de réseaux associatifs porteurs de l'EADSI, (CCFD, FDH, TDH, CRID...) venant renforcer en quelque sorte le travail d'éducation populaire des réseaux complémentaires de l'école (Ligue de l'enseignement, Francas, CLED devenu Solidarité Laïque, CNJD...).

Entre 1975 et 1980 on assiste en France à une meilleure prise en compte de la notion d'EADSI.

Les parties prenantes se regroupent : Éducation Nationale, Ministère de l'Agriculture, Jeunesse et Sport, associations ou ONGs ? syndicats..... travaillent le concept d'EaD SI (on cherche la portée universelle de cette éducation en étudiant les croisements entre Éducation, Développement, sciences humaines...) et cherchent à apprendre des quelques expériences menées.

En 1977, une réunion internationale à Nice, à l'initiative de l'UNICEF, de l'INRP et du ministère de l'Éducation nationale lance dans le système éducatif, une recherche pédagogique sur le long terme. Il s'agit de suivre une cohorte d'élèves pendant 4 ans, de la classe de 6^{ème} à celle de 4^{ème}, pour mesurer les effets induits par l'EaD SI.

Le 23 octobre est instituée **la première « Journée du Tiers Monde à l'École »** (1^{ère} Note officielle d'EAD SI publiée au BOEN - Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale).

En 1983 se met en place la Commission Coopération-Développement. Son Groupe EaD comprend 5 à 6 ministères. Dans ce cadre un vrai travail de co-construction est réalisé avec les associations sur ce que l'on met derrière le mot ead : co-rédaction de la Note de service consacré au thème, soutien à plusieurs numéros de TDC « Textes et Documents pour la Classe » co-conçus (thèmes, interview...) du mois d'octobre puis ultérieurement. Ces documents fournissent des analyses conceptuelles et des outils pour aider les enseignant/e/s à animer des séances de façon interdisciplinaire et transversale.

A la même période, les « Ateliers de Sèvres » sont instaurés au CIEP (Centre International d'Éducation et de Pédagogie). Ce sont des rencontres annuelles qui pendant 4 ans vont rassembler l'UNICEF, les Ministère des Affaires étrangères-Coopération, de l'Éducation Nationale, de l'Agriculture, de la Jeunesse et des sports et les Associations de Solidarité internationale, d'éducation populaire et des syndicats ...Rencontres à caractère pédagogique (contenus, évolution...)

Des propositions sont faites pour mieux soutenir l'ead-si comme notamment les Projets d'actions éducatives (PAE).

Plus tard, dans le cadre des débats parfois vifs entre médias et associations, la CC a mené une étude scientifique sur les images et les messages du sud dans la presse écrite et audio-visuelle à partir d'échantillons représentatifs. Cette étude a donné lieu à la publication du « Barosud » à la documentation française. Etude malheureusement non reconduite.

Trois évènements clefs posent les jalons de ce qu'est l'EAD aujourd'hui :

- une table ronde en octobre 1989 sur l'EAD rassemble au Sénat tous les officiels des Ministères, des médias, du monde associatif et de la recherche. Elle permet de dresser une sorte d'état des lieux des avancées, des obstacles qui font que l'EAD ou plus largement l'information du public est toujours considérée comme marginale, ne franchissant pas la « rampe médiatique ». Des propositions sont formulées et seront plus ou moins suivies d'effets.
- Les Assises de la coopération et de la solidarité d'octobre 1997, mises en œuvre par les ministères, les collectivités territoriales et les organisations de solidarité internationale font la synthèse des neuf assises régionales qui se sont déroulées les mois précédents. Trois objectifs : créer les conditions d'une concertation accrue de tous les acteurs, dessiner une nouvelle coopération pour le XXIème siècle et communiquer au public le sens des engagements de chacun (c'est de là qu'est née la SSI, la Semaine de la solidarité internationale).
- Enfin, en janvier 2005, le Haut Conseil de la Coopération internationale (HCCI, créé entre temps et dissout depuis dans le cadre de la RGPP), impulse un « état des lieux de la sensibilisation de l'opinion publique aux questions de coopération internationale pour le développement ». Y contribuent : les ASI (partie rédigées par EDUCASOL), les collectivités territoriales, les confédérations syndicales, les Ministères des Affaires étrangères/Coopération, de la Jeunesse, de l'Agriculture, de l'Education nationale, de l'environnement, des journalistes, des chercheurs....

Le MEN, à cette occasion, recense l'ensemble des activités d'EAD SI menées au sein du système éducatif, analyse les obstacles rencontrés et définit clairement les concepts d'EAD, d'Education à la Solidarité internationale, d'éducation au Développement Durable (EDD) etc...

Depuis, et de manière de plus en flagrante, on constate une forte déshérence de la part des pouvoirs publics autour de ces questions.

Deux remarques pour conclure :

A l'origine de ces dynamiques, on croise toujours une volonté et une motivation individuelle portées par quelques personnes aussi bien dans les institutions que dans les associations.

Certes, aucun des temps forts répertoriés ci-dessus n'est à prendre comme un modèle à reproduire mais il faut s'alarmer du constat suivant : actuellement le dialogue collectif entre les OSC et les pouvoirs publics est battu en brèche. Les relations sont devenues bilatérales et quasi confidentielles.

Pertinence et dépassement de la question du lien entre ead et programmes scolaire

Patrice Bride

Rédacteur en chef chargé de la revue du CRAP « Cahiers pédagogiques »

La notion de programme scolaire est aujourd'hui quasi obsolète, tout au moins en voie d'épuisement (même si cet épuisement risque de durée encore longtemps) ! Elle est bousculée par « le socle commun de connaissances et compétences de l'élève » qui date de 2005. Quelles incidences ?

- Le découpage en disciplines transposées de l'université date du 19^{ème} siècle se diffuse au lycée, collège, en primaire. C'est de ce découpage dont sont issus les programmes, la formation puis la qualification professionnelle des enseignants et les pratiques en cours. Prenons l'exemple du couple « histoire-géographie » : les programmes sont écrits sous l'égide du doyen de l'inspection générale d'Histoire-Géographie qui est encore le pivot incontournable des définitions de contenus scolaires et de validation des acquis. Mais ce schéma s'épuise : la dernière discipline créée « SES= Sciences économiques et sociales » en classe de seconde est déjà pluridisciplinaire ; elle associe l'économie et la sociologie.
- L'intégration de nouveaux champs de savoir dans les programmes scolaires ne se pose plus. Il n'y a pas de place pour une nouvelle discipline qui s'appellerait EAD SI. Toutes les « éducations à... », qui interpellent l'école sont « fourguées » en enseignements dits transversaux (éducation à la santé, aux médias, éducation artistique, à l'informatique, le fait religieux...) ou en journées ou semaines thématiques non obligatoires ...

Résultat ? Les enseignants qui ne sont pas formés, et ne sont pas recrutés sur ces compétences nouvelles mais toujours sur la base des disciplines, sont mis en difficulté et sous tension....

Le socle de compétence est formalisé par les Ministres de l'éducation européens à Lisbonne en 2000 et repris en France dans la loi de 2005 sur l'Education nationale, portée par le Ministre de l'éducation d'alors : François Fillon.

Divisé en piliers alors, et aujourd'hui en domaines, ce socle se divise en 7 grandes compétences (elles mêmes découpées en items numérotés)

1. maîtriser la langue française...
2. la pratique d'une langue étrangère...
3. les principaux éléments... mathématiques et scientifiques
4. les techniques d'information et de communication
5. la culture humaniste...
6. des compétences organisationnelles, civiques et sociales...
7. autonomie, initiative...

Le socle n'est pas un programme (ce que l'enseignant transmet) ; c'est une approche axée sur ce que les enfants doivent acquérir ; « ce que nul ne doit ignorer » en sortant de l'école. La Nation s'engage à le lui faire acquérir pendant son parcours scolaire obligatoire en France jusqu'à 16 ans.

L'évaluation de ces apprentissages par les élèves prend des formes nouvelles : à la place des traditionnels devoirs sur table notés sur 20, donnant lieu à de savants calculs de moyennes, les enseignants doivent désormais renseigner des « livrets personnels de compétences » en cochant des items « acquis/non acquis ».

On peut lire dans le livret du palier 3 (fin de scolarité obligatoire) le descriptif détaillé par item qui sont à valider au sein d'un même domaine du socle et on peut par ex cibler pour l'Ead SI le 3^{ème} item du 7^{ème} domaine : Vérifier que l'élève a su/pu « s'intégrer dans un groupe, contribuer à un projet collectif ».

Un problème fondamental est celui de la formation (continue ou initiale) des enseignants qui n'ont à leur disposition que ... des vidéos, des livrets d'accompagnement de la DGESCO et des outils internet (via les Cahiers Pédagogiques et le site EDUSCOL). La question n'est plus tant « qu'est-ce qu'on enseigne ? » que « Comment on le fait ? ». Comment former les enfants à ces compétences reste un chantier ouvert...

L'éducation nationale empile les dispositifs sans donner les moyens pour les accompagner. Cela provoque beaucoup de tensions.

L'objectif des associations pourrait être non pas tant de chercher à s'insérer dans les programmes que de co-construire les ressources pédagogiques et inventer des activités qui vont permettre aux enseignants de mettre en œuvre le livret de compétences...

Les acteurs de l'ead-si trouveront aussi un appui essentiel auprès des DAREIC (délégué académique aux relations européennes et à la Coopération) pour l'éducation nationale ou les Chargé-e-s de Coopération en SRFD /DRAAF pour l'enseignement agricole.

Temps d'échanges avec la salle

Suite à une réunion au CDDP de Quimper, à laquelle participait le Cicodes un « mini-site- EAD-SI 29 » qui donne des informations sur le socle commun des savoirs indispensables et les programmes a été mis en place.

La prise en compte du socle de compétence se fait différemment selon les disciplines. Il semble que par exemple pour les Sciences de la Vie la mise en œuvre soit plus facile.

Intérêt à consulter les sites de chaque académie et EDUSCOL pour trouver des entrées.

La question se pose aussi de savoir qui et comment sont validées ces compétences.

La DGESCO a proposé un livret d'accompagnement. De même un « service minimum » est mis en ligne (vidéo présentant des expériences menées par des enseignants).

Le ministère de l'Education nationale délègue de plus en plus de responsabilité aux équipes pédagogiques sous couvert d'autonomie.

Les associations doivent trouver des ponts et proposer (ce qui se fait déjà) des stages de formation complémentaires de l'offre de formation du système éducatif.

De plus en plus de projets européens financent des démarches proches de celle du socle de compétence. Il ne faut pas hésiter à solliciter les programmes Erasmus ou Grundwig pour la formation des adultes. Ce programme associe éducation formelle et non formelle.

Dans le cadre du DEEEP une étude a été menée sur l'impact de l'ead dans l'enseignement général et dans les programmes scolaires (enquête menée auprès de 29 pays – synthèse du Rapport 2007: Pete Davis, Carole Coupez et mise à jour en 2010 sur www.deeep.org)

Parmi les points de conclusion :

- La gamme des thématiques perçues comme des problématiques globales s'est élargie. Les thématiques les plus fréquentes sont : droit de l'homme, changement climatique, pauvreté mondiale, identité culturelle et diversité.
- Les ong sont reconnues comme légitimes et expertes sur ce domaine
- Les mêmes faiblesses sont partagées :
 - des programmes surchargés, le manque de disponibilité et la formation initiale et continue insuffisante
 - le manque de reconnaissance et d'implication des ministères de l'éducation alors que les ministères des affaires étrangères soutiennent l'adoption de stratégies nationales en faveur de l'ead-si
 - le manque de matériel et de méthodologie d'apprentissage en ead pour les écoles
 - l'inadéquation du terme ead-si dans le milieu scolaire, ceux d'apprentissage global ou d'éducation à la citoyenneté mondiale et au développement durable sont de plus en plus usités.

Le Consensus européen pour le développement comprend une annexe sur l'importance de l'ead-si. Dans les pays, comme l'Espagne, où cette dynamique a été mise en œuvre (en l'occurrence à l'initiative des ministères), l'ead-si est beaucoup plus présente.

Quelles approches de l'ead-si dans le cadre de l'enseignement agricole ?

Yann Raineau

**Adjoint au chef du Bureau des relations européennes et de la coopération internationale (BRECI)-
Direction générale de l'enseignement et de la recherche- Ministère en charge de l'agriculture.**

La mission de coopération internationale est inscrite dans le Code rural et de la pêche maritime.

Le BRECI se donne 5 missions :

- mobilité internationale des apprenants
- construction européenne (notamment via la mobilisation du programme-cadre européen d'éducation et de formation tout au long de la vie)
- formation continue des enseignants, directeurs et personnels sur les enjeux de coopération internationale
- ead
- ingénierie de formation à l'international

Le BRECI coordonne les actions menées par les établissements. Une grande autonomie leur est laissée, notamment dans la mise en place de modules spécifiques.

Des **MIL** (modules d'initiatives locales) vont être mis en place sur le volontariat à l'international.

Par ailleurs nous avons une discipline « **enseignement socio-culturel** » qui est un vecteur fort d'ead-si.

A l'initiative de la DGER, une étude - pilotée par l'Inspecteur chargé de la coopération internationale - dresse un panorama des actions d'éducation au développement et à la citoyenneté internationale dans l'enseignement agricole. Educasol a participé à une réunion préparatoire sur cette étude. Elle sera publiée sur le site suivant : <http://www.chlorofil.fr/cooperation/rapports-et-statistiques/rapports-de-liea.html>.

Les établissements travaillent sur la mission de coopération internationale en réseaux

(<http://www.chlorofil.fr/index.php>). Ces réseaux sont géographiques (27 pays ou régions avec lesquels les échanges sont soutenus), ou thématiques (réseau ead et deux « réseaux jeunes » qui réalisent des sessions de préparation au départ et de valorisation des mobilités). Ce travail en réseau bénéficie de budgets de fonctionnement et d'animation par des enseignants bénéficiant d'une décharge horaire octroyée par le BRECI.

Le BRECI soutient la mobilité et l'éducation au développement des étudiants d'établissements d'enseignement et de formation agricole. Il est à l'origine du programme d'éducation au développement par la mobilité, **GéCo-GLEN** en France, qui a pour objectif la sensibilisation des jeunes aux relations interculturelles ainsi qu'à la situation sociale, environnementale, économique et politique du monde d'aujourd'hui. Ce programme touche 30 étudiants français par an.

Des **modules de formation sur la coopération internationale sont enfin** proposés aux enseignants et directeurs d'établissement.

Temps d'échange avec la salle

Dans l'enseignement agricole la mobilisation autour de l'ead-si se fait plus à travers la mise en œuvre d'actions d'éducation que à travers la notion de programmes scolaires. Les enseignants socio-culturels ont par contre pour mission d'aborder ce domaine, dans leur temps de cours comme dans leur temps d'animation de projets d'élèves.

L'intérêt de l'approche de l'ead-si dans le cadre de l'enseignement agricole, qu'il soit public ou privé, est qu'elle est très pragmatique. La méthode utilisée est celle de l'essai et de la pluridisciplinarité.

Il faut aussi noter une forte présence des Maisons Familiales et rurales.

Les formations peuvent être co-organisées localement avec les associations. Les établissements ont en effet également pour mission de participer à l'animation des territoires dans lesquels ils se trouvent, en collaboration avec les autres acteurs de la vie locale.

Entre le BREDI et les établissements, des chargés régionaux de coopération internationale se trouvent dans les Services régionaux de formation et de développement des Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (cf.<http://chlorofil.fr/index.php>)

Le travail en partenariat avec l'enseignement agricole ouvre la possibilité d'agir avec les acteurs locaux comme les AMAP.

On voit bien dans le cadre de l'enseignement agricole le lien entre ead-si et projet de coopération, partenariat et implémentation des compétences. Les relations avec la recherche ou l'agro-industrie sont aussi des pistes intéressantes. Un autre intérêt réside dans le fait que l'ead-si est structurée dans les logiques de projet.

Temps d'échange en petits groupes : les principaux point de débats qui traversent l'école et ont une interférence sur l'ead-si.

Ils peuvent être regroupés selon trois accroches.

Le contexte global

- La crise de l'éducation nationale
- Les restrictions budgétaires
- La restructuration de l'école
- La modification de la carte scolaire
- Les difficultés du contexte national et de la place de l'UE qui prend le dessus sur les politiques éducatives
- La crise identitaire des enseignants
- La dépendance par rapport à la motivation des enseignants
- Attention aux clichés que l'on a sur l'école

La relation aux élèves

- Comment mieux aider les élèves en difficulté
- Classes surchargées
- Question de la laïcité / diversité religieuse/ valeur de vie commune
- Sécurité à l'école
- Comment on fait avec le socle commun de compétence ?
- Comment se situer face à la société de l'image
- Présence de la thématique du développement durable, problème d'approche de l'eedd
- Nécessité de prendre en compte l'actualité

La posture des intervenants extérieurs à l'école

- Nécessité de faire appel à des acteurs extérieurs
- Apprendre autrement / redécouvrir les matières / « vous madame vous êtes humaine »
- Avoir une idée claire du sens de l'action que l'on porte
- Définir la posture des intervenants extérieurs
- Nature des intervenants que l'on fait rentrer dans l'école

Au Luxembourg un travail est en cours sur la définition de critères de qualité pour les intervenants extérieurs. Ce travail est réalisé conjointement entre ministère et cercle des ong du Luxembourg.

L'éducation devrait être globale.

Dans cette période d'instabilité, de remise en cause et de crise, il y a du potentiel pour les acteurs de l'éad-si mais il est essentiel de prendre en compte l'éducation dans son environnement au sens le plus large, en même temps qu'il faut se donner les moyens de bien comprendre le fonctionnement de l'école comme institution.

APRES MIDI : A partir d'échanges autour de pratiques, déterminer les champs d'expertise des associations et les perspectives de mobilisation.

Jöel Chanoir

Proviseur d'un lycée en Champagne Ardenne.

Le passage d'une approche en terme de programme à une approche en terme de compétence met les enseignants dans la situation de devoir changer de métier du jour au lendemain. Cela entraîne des crispations car c'est toujours par rapport aux résultats du bac que les enseignants sont évalués.

Il y a une perspective de segmentarisation des espaces d'intervention dans le champ des apprentissages. Ce sur quoi il faut réfléchir, c'est aux différentes formes d'expertises que les associations peuvent apporter aux enseignants.

Il y a trois aspects à prendre en compte lorsqu'on pense formation des enseignants

- la visée : changement de mentalité et d'esprit. C'est l'objectif de l'éad-si mais il faut d'abord permettre aux enseignants de changer de mentalité eux aussi (et de passer d'une approche de charité à une approche de citoyenneté par exemple).
- l'objet sur lequel on veut former est indéfini, complexe, mou : le développement durable, la solidarité internationale. On n'a pas les contours du contenu.
- Il faut changer les méthodes pédagogiques. L'éducation nationale utilise les méthodes actives seulement pour les élèves en décrochage. Le PAE est mort, les TPE sont en difficultés aussi....

A l'heure actuelle, la formation initiale des enseignants est radicalement transformée et la formation continue est souvent réduite à une approche très utilitariste.

Les formations ponctuelles n'ont pas d'effet. Il faut s'inscrire dans le champ de la formation initiale mais dans le contexte actuel, les modes d'emplois sont difficiles.

La formation par l'immersion pratiquée par l'intervenant amène le futur enseignant à partir 3 semaines.

La réussite de ce type de séjour est conditionnée par l'existence de partenaires fiables sur le terrain d'immersion et les associations ont une expertise à apporter du fait de leur très bonne connaissance du terrain. .

Le travail de préparation avec le partenaire permet d'opérer une mise à distance avec le ressenti à chaud pendant le séjour.

Trois objectifs sont fixés pour ces voyages :

- Former la personne
- Former le citoyen
- Transformer l'enseignant

Maintenant, le projet que j'accompagne concerne un inspecteur de circonscription, des conseillers pédagogiques et des enseignants. Leur objectif est de faire un voyage d'étude pour être à même de mieux éduquer à la solidarité internationale ici.

Plus globalement, on peut noter que la demande de formation à la solidarité internationale existe chez les enseignants. Il faut juste savoir l'écouter !

Les temps de formation initiale sont financés dans le cadre du Partenariat Educatif de Solidarité Internationale, porté par Solidarité Laïque pour les futurs enseignants.

Il est aussi possible d'obtenir des financements de la part des conseils régionaux et d'europaid.

La maison des lycéens est un cadre aussi intéressant ainsi que le dispositif JSI (jeunesse, solidarité internationale) pour des actions concrètes de mobilités de lycéens.

Marion Ducasse

Chargée de mission à Pays de Savoie solidaires

Pays de Savoie solidaires est une structure ressources sur la solidarité internationale. Elle bénéficie d'une convention avec l'inspection académique de la Savoie.

Ce projet se situe dans le cadre de la coopération décentralisée. Le partenariat entre le département de la Savoie et la commune de Bignona (Sénégal) existe depuis plus de 20 ans et a fortement évolué d'un passage d'une approche par l'aide à celui d'échanges d'expériences dans le domaine éducatif. Nous avons souhaité à travers ce projet éviter les pièges de la correspondance scolaire.

L'appel à participation est à destination des enseignants du 1^{er} degré de tout le département de Savoie.

Le travail s'est organisé autour de binômes d'enseignants franco-sénégalais avec une accroche thématique sur le développement durable. L'expérience a impliqué une quinzaine d'enseignants.

Ce travail a mis en avant quatre types d'expertise portée par l'association :

- La finalisation d'un support qui permette sinon de démultiplier tout au moins de diffuser cette expérience.

C'est l'objectif du « Classeur d'activités – Craies en Mains ».

- L'écart de pratique entre le nord et le sud nous a amené à jouer un rôle de médiateur pour expliquer les différences de contexte.

- Une autre expertise apportée a été la gestion sur le long terme de ce projet et la traduction en terme d'objectif pédagogique de cette expérience.

- Une autre de nos missions a été de permettre un accompagnement humain (préparation à la rencontre interculturelle, débriefing suite au séjour, etc.) et de favoriser une dynamique collective, en créant les conditions d'un réel échange de pratiques.

La logique territoriale dans laquelle se situe le projet a permis d'établir des liens entre enseignants, école et parents d'élèves, notamment lors de la phase d'accueil des enseignants sénégalais en Savoie.

Un des acquis essentiel pour les enseignants est d'être en capacité de parler directement de la réalité des pays du Sud. Tous les enseignants ont participé à ce projet sur leur temps de vacances. Les enseignants sénégalais sont rentrés dans les classes avec le statut de visiteurs avec une information officielle faite aux IEN.

La deuxième édition de ce projet rencontre une difficulté qui illustre le repli sur soi des enseignants : c'est le petit nombre d'enseignants qui souhaitent y participer !!

Lucile Mouquod

Chargée de mission, RéceDev / Ritimo

Le projet présenté répond aux constats suivants : les enseignants se déplacent de moins en moins dans les CRDP et CDDP, et d'autre part, ils tiennent à leur autonomie. Il est donc important lorsqu'on travaille avec eux de ne pas trop les encadrer. D'où l'idée de leur dédier, à partir du site internet du Ritimo, un espace spécifique qui leur offre des ressources complémentaires aux documents papiers.

Cet espace dédié comprend plusieurs rubriques :

- des textes de références sur l'ead-si et l'edd.
- des outils pédagogiques classés en fonction des programmes et du socle de compétences (outils de ritimo et outils téléchargeables).
- des références d'acteurs associatifs, un agenda, des fiches d'expériences, des coordonnées de structures proposant des formations en eads.

Cet espace est en ligne depuis janvier 2011. C'est un outil en évolution constante. Il est relayé par une lettre électronique et un forum d'échanges est prévu.

Restitution des groupes de travail

Les champs d'expertise des associations :

On peut les regrouper autour de trois dimensions :

Dimension méthodologique

- Expertise de la gestion de projet dans la durée : apporte à l'expérience de la pérennité et permet d'intégrer l'action dans la démarche de projet. (finalisation de la production d'outil...)
- La recherche de fond / le montage de dossier européens
- Expertise dans la constitution et le fonctionnement en réseau.

Connaissance du contexte

- la connaissance du terrain au Sud, par le biais des partenaires.
- La fonction d'accompagnement humain et le rôle de médiateurs dans le cadre de voyage de formation d'enseignants.
- L'expertise sur la dimension interculturelle
- La connaissance du territoire : prise en compte de la diversité sociale

Accompagnement des enseignants et valorisation de leurs apports

- La production et la connaissance des outils pédagogiques participatifs et interactifs.
- Apport de dimension pluridisciplinaire
- Expertise dans la posture de l'animateur
- L'expertise conceptuelle sur la solidarité internationale (définir les contours de l'ead-si, l'eedd, la solidarité internationale...).
- Permet aux enseignants de redonner du sens à leur travail. L'enseignant incarne une matière.
- Il y a un vrai enjeu à formaliser les savoirs qui sont complémentaires de ceux de l'enseignant.

Les pistes à creuser pour renforcer une mobilisation collective plus efficace des acteurs de l'ead-si

- Favoriser la mise en œuvre du socle commun de compétence
- Contribuer à la formation des enseignants démunis par le socle de compétence (organiser des formations croisées, construire des cursus pédagogiques)
- Favoriser la production d'outils pédagogiques correspondants aux besoins des enseignants
- Travailler en cohérence avec les projets d'établissement
- Recenser les pistes de financement
- Importance de la Région pour faciliter des productions communes et pour être un lieu de rencontre (exemple guide en cours de réalisation par recidev et mise en place de Commission éducation au développement en région centre).
- Mettre en place des critères de qualité (sur les interventions des associations)
- Clarifier la démarche des associations souhaitant intervenir dans le cadre du milieu scolaire :
 - l'agrément ne suffit pas comme seul critère de sélection
 - besoin de savoir où se situent les associations entre sensibilisation et formation
 - nécessité d'être politique sans être partisan
 - ne pas se présenter comme producteur de « contre outil »
 - agir collectivement (importance des regroupements d'associations)
 - la proximité d'âge des intervenants (dans le cadre par exemple des associations étudiantes) aide beaucoup à la relation avec els élèves.

La période de « bazar » que nous connaissons actuellement peut être propice à une avancée. Il faut en profiter pour mettre en place des initiatives porteuses de changements.
